

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 781

présenté par

M. Manuel, Mme Anthoine, Mme Audibert, Mme Bazin-Malgras, Mme Beauvais, M. Bony,
M. Jean-Claude Bouchet, M. Bourgeaux, M. Cherpion, Mme Corneloup, M. Perrut, Mme Poletti,
M. Sermier, Mme Trastour-Isnart, M. Viala et M. Jean-Pierre Vigier

ARTICLE 15

Compléter la première phrase de l'alinéa 3 par les mots :

« et en particulier à l'empreinte carbone ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Concernant l'octroi de marchés dans les commissions d'appels d'offres des collectivités, il serait intéressant que ces commissions puissent prendre les émissions de gaz à effet de serres dans leurs décisions d'attribution.